

**HEBERGEMENT EN  
RESIDENCE  
(Tarifs 2016-2017)**

	Montant (Euros)
Les chambres sont en priorité attribuées aux apprentis des classes de BTSA.	
Les locataires doivent avoir plus de 18 ans.	
Loyer mensuel pour une période de 10 mois	290,71
Caution	210,00